

Conseil de quartier Saint-Victor

Lundi 4 juillet, 18h00 à 19h30

Site du futur hôtel Lacépède

Accès par le 18 Rue Larrey

Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier.

- Point sécurité :
 - François GAUDICHON chef des Brigades police secours, commissariat du 5^o
 - Meziane OUTAHAR, chef de la division 5^o, police municipale
- Travaux de l'hôtel (rue Larrey- rue Lacépède) :
 - Arnaud GUILPIN, directeur des investissements
 - Clément BILLIAUD, directeur de programme
- Le Carré de la Tournelle :
 - Esther MALKA
- Budget participatif 2022 :
 - Benjamin ISARE, adjoint à la Maire
- Questions diverses

- Point sécurité :

François GAUDICHON précise que les cambriolages sont en baisse avec la fin de la pandémie. En revanche la délinquance est en hausse et englobe des vols simples, des vols avec violence et des dégradations. Cependant il rassure que c'est un quartier qui est suivi de très près par la police qui essaye de contrôler encore mieux la sécurité.

Meziane OUTAHAR présente la police municipale qui est constituée de 42 agents répartis sur 3 brigades. Il explique que cette police n'intervient que sur la voie publique. Il demande aux habitants de signaler toute nuisance en précisant l'adresse exacte au 3975 ou sur l'appli « dans ma rue ».

Questions :

- Absence de contrôle aux Arènes de Lutèce.

OUTAHAR reconnaît qu'il n'y avait pas suffisamment de contrôle sur cet endroit et confirme qu'il va mettre en place des passages d'agents plus fréquents.

- Un conseiller cherche à connaître la situation du magasin CBD et demande si on peut empêcher les gens de fumer dans la rue.

François GAUDICHON explique qu'on ne peut pas empêcher les gens de fumer dans la rue et que la matière que l'on fume est autorisée car il ne s'agit pas de cannabis, ce magasin vend des produits tout à fait légaux.

- Agression de la pharmacienne boulevard Saint-Germain.

Mme la Maire indique qu'elle s'est rendue sur place le lendemain de cette agression et précise qu'il s'agit d'un déséquilibré qui a attaqué la pharmacienne pour lui demander la caisse et confirme que c'est un incident isolé.

- Situation infernale des trottoirs insalubres et des terrasses qui débordent.

Mme la Maire précise qu'il n'y a pas d'autorisations de terrasses estivales mais qu'il est question de débordement sur le trottoir.

OUTAHAR ajoute que des patrouilles de police passent chaque soir et plusieurs restaurants ou cafés ont été verbalisés. Il déclare que chaque commerçant doit obligatoirement afficher sur sa vitrine l'autorisation d'occupation du trottoir. La police demande aux riverains de signaler toute nuisance en envoyant le nom de l'établissement excédentaire soit en appelant le 3975 ou sur l'application « Dans ma rue ».

- Mise en place des opérations « tranquillité vacances »

François GAUDICHON indique que la police essaye de mettre en place des patrouilles anti cambriolage cependant l'alerte des voisins reste le meilleur moyen qui nous permet d'attraper les cambrioleurs en flagrant délit.

- Travaux de l'hôtel (rue Larrey- rue Lacépède) :

Clément BILLAUD présente le projet de l'hôtel en indiquant qu'il sera un appart hôtel, donc avec un séjour de la clientèle relativement plus long qu'un séjour dans un simple hôtel (55% des clients restent plus d'une semaine, 1/4 des clients restent plus d'un mois). Par conséquent le flux de livraisons sera diminué et le nombre de chambres passe de 150 à 145 dont chacune sera équipée d'une kitchenette. La capacité maximale d'accueil sera de 290 personnes. Cet appart hôtel sera exploité par le groupe anglais Edyn avec une position haut de gamme (prix entre 250€ et 300€/nuit). L'entrée de la clientèle se fera par la rue Lacépède alors que l'entrée des prestataires de service par la rue Larrey. Toutes les livraisons auront lieu à l'intérieur même de l'hôtel.

Arnaud GUILPIN indique que les travaux seront gérés par une entreprise générale qui sera désignée fin juillet. Des sondes seront mises en place pour suivre le débit sonore. Les bases vie seront entièrement placées à l'intérieur du bâtiment. Des brumisateurs seront installés pour éviter le désagrément de poussière. Il y aura un employé dédié pour la gestion des livraisons et un interlocuteur privilégié sera mis à disposition des voisins pour toute prise de contact.

L'architecte de Novaxia ajoute qu'il n'y a plus de mezzanine et que la terrasse du dernier étage sera végétalisée mais ne servira pas d'utilisation. Il n'y aura pas de parking non plus.

Mme La Maire conclut que pour la prochaine réunion qui aura lieu le 22 Septembre 2022 il va falloir que Novaxia fournisse des chiffres bien précis afin de pouvoir réfléchir ensemble à faire réduire les nuisances au niveau de la rotation des voitures. Elle exprime également la nécessité de pouvoir rencontrer et les maîtres d'ouvrage et les exploitants de l'hôtel à cette prochaine réunion. Elle confirmera aux voisins qui le souhaitent le suivi d'un éventuel référé préventif.

- Le carré de la Tournelle :

Esther MALKA présente l'association « Le carré de la Tournelle » comme étant un espace d'échanges et de partage entre riverains, commerçants et restaurants en vue de créer des liens. Cette association sera lancée en septembre 2022 avec plusieurs événements à préparer pour la rentrée scolaire, Halloween, Noël, etc.

- Le budget participatif :

Benjamin Isare précise que les 16 projets retenus ont été regroupés en six ateliers. Ils sont déjà publiés sur le site du Budget participatif de Paris et seront soumis au vote du 8 au 27 septembre selon la méthode du jugement majoritaire.

Le vote peut se faire soit en ligne sur ce même site soit en physique dans l'une des urnes déployées sur l'ensemble du territoire parisien. L'annonce des lauréats se fera entre le 5-6-7 octobre 2022.

La séance est levée à 20h00.